

Ne pas sacrifier l'écologie au nom de l'austérité !

Le nouveau projet de budget 2025 fait les mêmes calculs à court terme que le précédent : il sabre les crédits de l'écologie pour satisfaire des clientèles électorales sans se soucier de l'intérêt général, des agent·es des ministères et établissements concernés, et de l'inquiétude qui s'exprime de toutes parts sur la crise environnementale. Au contraire, nous exigeons des moyens pérennes pour la justice sociale et environnementale.

En tout, ce serait près d'un milliard d'euros de moins de crédits pour la mission écologie. Le gouvernement Bayrou, en effet, va plus loin par rapport à la version du budget proposée en novembre 2024. Des baisses sont prévues, par exemple, pour la reconversion du parc automobile, avec des conséquences à prévoir pour les salarié·es de ce secteur déjà fortement touché·es par la vague de plans de licenciements. De même, le gouvernement fait des coupes dans le soutien aux énergies renouvelables.

Nous exigeons **le maintien et même l'augmentation des moyens pour les politiques publiques environnementales.**

Celles-ci peuvent être **financées par des mesures de justice fiscale.** Les niches fiscales climaticides doivent être supprimées, l'impôt sur la fortune rétabli et rénové. Il faut mieux taxer l'héritage des gros patrimoines et imposer tous les superprofits. L'évasion fiscale doit être sérieusement combattue.

Nous nous opposons aux attaques contre les agences comme l'Ademe (l'Agence de la transition écologique), **l'Agence bio** (qui serait rétablie dans le nouveau projet de loi de finances), ou encore **l'Office français de la Biodiversité**, qui subit les violences verbales du gouvernement et jusqu'aux violences physiques de certains syndicats agricoles. Nous sommes solidaires du mouvement de ses agent·es en cours pour exiger la protection de l'Etat, le maintien des effectifs et du budget de l'établissement.

Nous resterons attentifs jusqu'à la fin de la séquence budgétaire concernant **l'augmentation annoncée des crédits du Fonds vert**, qui finance la transition écologique des collectivités territoriales notamment par le biais de la rénovation thermique des bâtiments publics, dont les écoles.

La reconversion écologique de la société est une urgence. Elle doit devenir une priorité des politiques publiques. Les agent·es qui la mettent en œuvre doivent être doté·es de moyens ajustés à l'ampleur colossale de la tâche. Il faut un véritable service public de l'environnement, garanti, organisé et financé sur la durée. C'est à cette condition que la transition se fera, et sera au bénéfice notamment des plus démunis·es.